



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 6 décembre 2011 — N° 72

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 13 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration concernant les deux prix gagnés par le ministère du Tourisme lors du Gala Flèche d'Or 2011.

---

M. Robert (Prévost) fait une déclaration afin de féliciter M. Normand Piché qui a reçu la médaille de l'Assemblée nationale.

---

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner le travail du docteur Stanley Vollant auprès des jeunes autochtones.

---

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Raymond D'Auteuil.

---

Mme Gonthier (Mégantic-Compton) fait une déclaration concernant la Journée internationale de la solidarité humaine.

**6 décembre 2011**

---

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et la tuerie de l'École Polytechnique de Montréal.

\_\_\_\_\_

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration afin de rendre hommage au Lévisien Patrick Grondin pour son acte de civisme.

\_\_\_\_\_

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant la chaîne de solidarité réalisée dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère.

\_\_\_\_\_

À 13 h 55, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 14 h 12.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Corbeil, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 51 Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux concernant principalement la sécurité et le bien-être des animaux

**6 décembre 2011**

---

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 51.

\_\_\_\_\_

M. Blanchet (Drummond) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 591 Loi visant à confirmer l'application de la Charte de la langue française aux filiales des organismes gouvernementaux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 591.

### **Dépôts de documents**

M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de l'École nationale des pompiers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2011.

(Dépôt n° 898-20111206)

\_\_\_\_\_

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le plan stratégique 2011-2015 du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

(Dépôt n° 899-20111206)

**6 décembre 2011**

---

Le rapport annuel du Musée des beaux-arts de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 900-20111206)

---

Mme James, ministre de la Famille, dépose :

Le plan stratégique 2011-2016 du Curateur public du Québec.

(Dépôt n° 901-20111206)

#### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Bachand (Arthabaska), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 29 et 30 novembre et les 1<sup>er</sup>, 2 et 6 décembre 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi donnant suite au discours sur le budget du 17 mars 2011 et à certains autres énoncés budgétaires et édictant la Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales. Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre.

(Dépôt n° 902-20111206)

#### **Dépôts de pétitions**

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 479 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'éradication de la drogue à l'école.

(Dépôt n° 903-20111206)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ferland (Ungava), conjointement avec M. Gignac, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 50 ans de l'entreprise Chantiers Chibougamau.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, conjointement avec Mme Richard (Marguerite-D'Youville), Mme Roy (Lotbinière), M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue, ce 6 décembre, de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes instituée à la suite de la tragédie survenue à l'École Polytechnique de Montréal en 1989.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

**6 décembre 2011**

---

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie), conjointement avec M. Bergeron (Verchères), Mme Roy (Lotbinière), M. Curzi (Borduas), M. Khadir (Mercier) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale joigne sa voix à celle du gouvernement du Québec qui a exprimé avec clarté son intention de maintenir le registre des armes à feu au Québec, conformément à l'approche québécoise qui préconise la prévention en s'appuyant sur l'expérience et sur la science;

En réponse à l'appel de groupes de victimes, de groupe de femmes et de groupes qui prônent la non-violence, que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec d'intenter un recours juridique visant à maintenir le registre fédéral de armes d'épaule et à en assurer la préservation des données, avant que l'abolition de ce registre entraîne leur destruction avec l'adoption du projet de loi C-19.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Robert (Prévost), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, et M. Khadir (Mercier), propose :

**6 décembre 2011**

---

QUE l'Assemblée nationale félicite Mme Sylvie Fréchette, athlète olympique québécoise, M. Georges Brossard, entomologiste, et M. Jacques Doucet, journaliste sportif, qui reçoivent aujourd'hui la médaille d'honneur du président de l'Assemblée nationale du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Curzi (Borduas), conjointement avec Mme Vien, ministre déléguée aux Services sociaux, M. Pelletier (Saint-Hyacinthe), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la situation particulièrement préoccupante de plusieurs personnes présentant une déficience intellectuelle hébergées par les maisons de L'Arche au Québec;

QUE le gouvernement reconnaisse le rôle essentiel que jouent les Arches du Québec et qu'il s'engage à les soutenir adéquatement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives, et du projet de loi n° 120, Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques;

**6 décembre 2011**

---

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 39, Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives.

\_\_\_\_\_

M. Ouimet, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission et de discuter de la journée de réflexion sur la *Loi sur l'administration publique* tenue le 25 novembre dernier.

\_\_\_\_\_

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 35, Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment.

Après débat, le rapport est adopté.

**6 décembre 2011**

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale.

Après débat, le rapport est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi sur la pharmacie.

Après débat, le rapport est adopté.

---

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 7 décembre 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 16 h 40, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 7 décembre 2011, à 9 h 45.

**6 décembre 2011**

---

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le vendredi 2 décembre 2011, à 16 h 42, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale, M. Ouellette (Chomedey), représentant du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur des Travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 33 Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction
- n° 40 Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales
- n° 42 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite en vue de prolonger certaines mesures d'atténuation des effets de la crise financière de 2008 à l'égard de régimes de retraite visés par cette loi

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**